



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

L'INSTITUT TECHNIQUE DES ELEVAGES



**SUIVI DES APICULTEURS DANS LE
PROCESSUS D'AMÉLIORATION DU
POTENTIEL GÉNÉTIQUE DES ABEILLES
LOCALES**

LA FILIÈRE APICOLE ALGÉRIENNE

- Trois systèmes de production
 - Traditionnel : moins de 10 ruches, zones de montagnes et marginales (5%)
 - Semi-intensif : système dominant, 20 à 50 ruches, pluriactifs (80%)
 - Intensif : principalement les professionnels (15%).
- Espèce abeille:
 - **APIS MELLIFICA, INTERMISSA**: « abeille tellienne » abeille noire au nord, plaines littorales, montagnes de l'Atlas tellien
 - **APIS MELLIFICA, SAHARIENSIS**: « abeille saharienne » abeille jaune au sud ouest, steppe, oasis, montagnes de l'Atlas saharien
- La filière
 - Cheptel apicole : entre 800.000 à 1.000.000 ruches
 - Nombre d'apiculteurs : 20.000 à 24.000
 - 46 Associations et 39 coopératives
 - Production annuelle miel : 5800 T.
 - Consommation annuelle par habitant : 800g/an/hab
 - Rendements très fluctuants: 4 à 25 Kg/ruche/an.
 - Fragilité du système de production devant les aléas climatiques (froid, chaleur...).
 - Mortalité importante (20 à 30% annuellement)



- La formation soutenue des apiculteurs
- L'organisation de groupements d'apiculteurs
- L'organisation d'ateliers d'élevages dans les exploitations apicoles
- La proposition d'aides spécifiques pour soutenir les apiculteurs
- La diversification des produits de la ruche
- La contribution à la diversification des activités économiques par le soutien aux jeunes pour la création d'unités de :
 - * production ruches et gaufrage de cire
 - * collecte et conditionnement des produits de la ruche



L'ITELV ET LE GROUPEMENT D'APICULTEURS

- ✓ Regrouper les moyens humains et matériels, pour prendre en charge le programme d'activité.
- ✓ Le partage des expériences entre les apiculteurs, l'ITELV et les scientifiques en matière de politique de protection des races d'abeilles et la préservation du cheptel apicole algérien.
- ✓ Développer des actions correspondants aux besoins des producteurs et devront avoir un impact réel et immédiat au plan de l'amélioration des rendements et de productions.
- ✓ Renforcer les moyens d'analyse et de contrôle qualité pour la valorisation des produits locaux.

OBJECTIFS ET ACTIONS

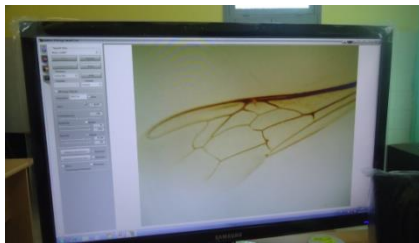
- La relance de la sélection massale, et l'élevage de reines de hautes qualités.
- Les méthodes intensives d'essaimage avec introduction de reines.
- La normalisation du matériel fabriqué localement.
- La diminution des mortalités estivales et hivernales.
- Les méthodes intensives de production de miel
- La réglementation de la transhumance
- La réflexion sur les possibilités de développer l'apiculture en zone steppique
- La mise en place des types d'exploitations modernes orienté vers la qualité



RENFORCEMENT DU POTENTIEL GÉNÉTIQUE DES ABEILLES LOCALES

- ✓ L'évaluation et la valorisation des potentialités génétiques de notre abeille par :
 - La mise en place d'un programme de sélection des races locales
 - La maîtrise de l'élevage et la fécondation des reines
 - La maîtrise de l'insémination artificielle des reines
 - la maîtrise de la biométrie de l'abeille (caractérisation)
 - La création d'un conservatoire de l'abeille locale

les apiculteurs doivent assurer la disponibilité en cheptel sur le territoire pour répondre aux attentes de la filière.



MISSIONS FIXER PAR L'ITELV EN COLLABORATION AVEC LE GROUPEMENT D'APICULTEURS

- ✓ coordonner, améliorer et développer les recherches techniques et scientifiques autour de la sélection génétique de souches d'abeilles,
- ✓ améliorer l'accès à l'offre génétique de qualité (reines et essaims),
- ✓ développer et structurer l'élevage dans les exploitations
- ✓ mettre sur le marché des reines au profil génétique adaptées aux diverses conditions écologiques

L'ASPECT RECHERCHÉ AU PLAN ÉCONOMIQUE PAR LA PROFESSION

- ✓ Créer un créneau de production et de commercialisation de reines sélectionnées ;
- ✓ Mettre en place un matériel biologique de qualité ;
- ✓ Dissuader les importations clandestines de reines de l'étranger ;
- ✓ Eviter une pollution génétique avec toutes ses conséquences ;
- ✓ Pouvoir utiliser des cheptels peuplés de reines sélectionnées ;
- ✓ Améliorer la productivité des colonies d'abeilles autochtones.
- ✓ Le passage à un stade supérieur de technicité est indispensable
- ✓ l'amélioration des revenus des apiculteurs qui pourrait constituer une amorce pour la création d'emplois.



**MERCI DE M' AVOIR PRÊTÉ
ATTENTION**

